



Estillac, le 1^{er} décembre 2017,

Objet : pêche électrique, le groupe Mericq s'engage

Cher client,

En réponse aux actions initiées par les marins pêcheurs français pour manifester leur opposition au développement de la pêche électrique, à leurs craintes pour la ressource et la pérennité de leurs emplois, nous nous engageons pour qu'aucun de nos approvisionnements ne provienne de cette technique de pêche.

Nous nous sommes assurés auprès de nos expéditeurs de nous fournir uniquement des poissons issus de la pêche traditionnelle.

Il est de notre devoir de soutenir les marins pêcheurs français et de promouvoir une pêche responsable.

Le groupe Mericq